

Le Bloc propose la création d'un programme d'urgence :

« Le temps presse pour aider l'industrie forestière », Marie-Hélène Gaudreau

Laurentides–Labelle, le 21 juin 2023 – Le Bloc Québécois presse le gouvernement fédéral d'instaurer un programme d'urgence pour venir en aide aux PME forestières québécoises et à leurs travailleurs en raison des feux qui font toujours rage. Non seulement l'industrie et les propriétaires de machinerie subissent de lourdes pertes, mais ils devront être en mesure de passer à l'action afin de récolter dans l'année les arbres qui peuvent l'être avant qu'ils ne soient gaspillés par les moisissures et les insectes. L'économie de la MRC d'Antoine-Labelle repose en grande partie sur l'exploitation forestière et la transformation du bois.

« La priorité sera de récolter le bois et pour le faire, les entreprises forestières devront racheter de la machinerie. Ça signifie les aider à payer les déductibles d'assurance et les soutenir pour faire face aux frais fixes. Comme pour la COVID, nous suggérons un programme de subventions salariales pour aider les PME à garder leurs employés ainsi que des mesures d'assouplissement à l'assurance-emploi pour les travailleurs que la crise aura contraints au chômage. Ottawa peut s'appuyer sur l'expérience de la pandémie afin de gagner le temps dont nous avons besoin pour limiter les dégâts considérables de cette catastrophe. C'est une partie importante de l'économie du Québec et d'ailleurs au Canada qui est en jeu », mentionne la députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau.

Le Bloc Québécois propose les solutions suivantes afin de venir en aide à l'industrie forestière :

- Pour la perte de machinerie :
 - Paiement du déductible de 50 000\$ par machine remplacée;
 - Remboursement d'une partie de la maintenance ayant été faite avant la reprise des activités forestières;
 - Garanties de prêts de 25% de la valeur de la machine remplacée.
- Pour la perte de revenus lors de la période où les activités ont été compromises :
 - Programme temporaire de remboursement des frais fixes mensuels, tel que mis en place pendant la pandémie.
- Pour les travailleurs du secteur forestier :
 - Souplesse de l'assurance-emploi pour les travailleurs qui perdront leur emploi en raison des feux de forêt.
 - Mise en place d'un programme de subvention salariale pour les entreprises qui en ont besoin pour garder leurs employés et éviter l'exode vers d'autres secteurs.

« Les grands feux auraient à ce jour affecté environ 10 400 km² de forêt au Québec. C'est du jamais vu et les conséquences de cette catastrophe écologique sont aussi lourdes que multiples. La forêt, c'est une très grande part de l'économie québécoise et la crise actuelle a d'énormes impacts pour nos régions, l'industrie forestière, ses travailleurs et pour les entrepreneurs forestiers dont les équipements seront restés en forêt », avise la députée bloquiste.

Les machines sont toujours sur le terrain et il est impossible, à l'heure actuelle, d'évaluer les dommages – tant en termes de ressources que de machineries. « Ces machines coûtent très cher et souvent, ce gagne-pain est l'investissement d'une vie pour un entrepreneur forestier. Ainsi, avant même de débiter la saison, la facture d'entretien peut avoisiner 200 000\$, des investissements qui n'ont pu être rentabilisés cette année. Les entrepreneurs forestiers font donc face à un immense défi et ont besoin d'une aide urgente, tandis que les travailleurs de l'industrie doivent aussi pouvoir compter sur des mesures d'assouplissement de l'assurance-emploi », conclut Mme Gaudreau.

– 30 –

Source :

Maxime Caouette, attaché politique de circonscription et des communications
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle